

## Formation Recyclage Habilitation Électrique BE-BS

### Objectif de formation

À l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables d'actualiser leurs connaissances et compétences pour réaliser des interventions élémentaires (BS) et/ou des manœuvres (BE Manœuvre) sur des installations électriques basse tension en toute sécurité, d'appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510, et de mettre en œuvre les procédures adaptées aux opérations qui leur sont confiées, permettant ainsi à l'employeur de renouveler les habilitations BE et/ou BS.

### Durée de la formation

10 heures (1,5 jour)

### Profils des stagiaires

- Personnel non-électricien déjà titulaire d'une habilitation BE et/ou BS en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an
- Gardiens d'immeubles, agents d'entretien et de maintenance
- Personnel chargé de manœuvres et réarmements de protection
- Personnel réalisant le remplacement de lampes, d'accessoires d'éclairage, de prises ou le raccordement d'équipements

### Nombre de stagiaires

De 4 à 10 personnes

### Prérequis

- Être titulaire d'une habilitation BE et/ou BS en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an
- Avoir suivi la formation initiale Habilitation BE-BS
- Maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)
- Présenter son titre d'habilitation précédent
- Aptitude médicale

### Objectifs pédagogiques du programme

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Actualiser leurs connaissances sur les risques électriques et les évolutions normatives

2. Réviser les limites des opérations autorisées par les habilitations BE et BS
3. Perfectionner leurs techniques d'intervention élémentaire et de manœuvre
4. Renforcer l'application des mesures de prévention lors des interventions
5. Adapter leur comportement face aux situations dangereuses ou incidents

#### Contenu de la formation en jour

##### Jour 1 : Actualisation théorique et pratique

###### Matin (9h-12h30) : Actualisation des connaissances

- Retour d'expérience et analyse des pratiques :
  - Partage des expériences vécues depuis la formation initiale
  - Analyse des difficultés rencontrées
  - Discussion sur les incidents ou situations dangereuses observés
  - Évaluation des pratiques actuelles
- Rappels des notions fondamentales et évolutions :
  - Évolutions réglementaires et normatives (mises à jour de la NF C 18-510)
  - Rappel des grandeurs électriques et de leurs effets sur le corps humain
  - Zones d'environnement et leurs évolutions
  - Nouveaux équipements et matériels
- Actualisation des connaissances sur les habilitations :
  - Rappel des symboles d'habilitation BE et BS
  - Limites précises des interventions BS
  - Périmètre des manœuvres BE
  - Autorisations et interdictions
  - Responsabilités et obligations

###### Après-midi (13h30-17h) : Pratiques et procédures

- Révision des procédures de sécurité :
  - Procédure de consignation simplifiée
  - Mise hors tension et vérification d'absence de tension (VAT)
  - Mise à la terre et en court-circuit si nécessaire

- Balisage et protection de la zone d'intervention
- Gestion des EPI et EPC
- Perfectionnement des opérations BE et BS :
  - Rappel des méthodes d'intervention élémentaire (BS)
  - Procédures de remplacement de matériel (fusibles, lampes, accessoires)
  - Techniques de raccordement sécurisé
  - Procédures de manœuvres (BE Manœuvre)
  - Utilisation du matériel de sécurité
- Travaux pratiques sur installations pédagogiques :
  - Mise en situation sur armoire ou installation représentative
  - Analyse des risques avant intervention
  - Réalisation d'une intervention BS complète
  - Exécution de manœuvres BE
  - Remise en service et vérifications

#### Jour 2 (matin 9h-12h) : Perfectionnement et évaluation

- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident :
  - Rappel des notions de secourisme spécifiques aux accidents électriques
  - Procédure d'alerte et de secours
  - Incendie sur les ouvrages électriques
  - Mise en pratique sur scénarios d'accidents
- Mises en situation professionnelles :
  - Scénarios adaptés aux situations réelles des participants
  - Exercices de diagnostic et d'analyse des risques
  - Résolution de problèmes spécifiques
  - Évaluation des comportements sécuritaires
- Évaluation des acquis :
  - Test théorique (QCM) conforme à la norme NF C 18-510
  - Évaluation pratique sur cas concrets

- Correction et synthèse
- Avis sur le renouvellement des habilitations

## **Équipe pédagogique**

Formateur qualifié possédant une expérience significative dans le domaine des installations électriques et de la prévention des risques électriques, spécialiste de la norme NF C 18-510 et des habilitations électriques BE-BS.

## **Moyens pédagogiques et techniques**

- Salle de formation adaptée
- Support de présentation PowerPoint actualisé
- Matériel pédagogique :
  - Installations électriques représentatives
  - Armoires et coffrets électriques pédagogiques
  - Dispositifs de protection (disjoncteurs, fusibles, différentiels)
  - Équipements à remplacer ou à raccorder
  - Appareils de mesure et de contrôle
- Matériel de sécurité :
  - Vérificateurs d'absence de tension (VAT)
  - Équipements de protection individuelle (gants isolants, écrans faciaux)
  - Dispositifs de condamnation et de signalisation
  - Outils isolés
- Documentation fournie :
  - Support de cours actualisé
  - Synthèse des évolutions normatives
  - Fiches pratiques et aide-mémoire
  - Carnet de prescriptions (si disponible)

## **Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation**

- **Feuille d'émargement par demi-journée**
- **Évaluation théorique par QCM conforme à la norme NF C 18-510**
- **Évaluation pratique sur plateau technique avec grille d'évaluation**

- **Formulaire d'avis après formation pour l'employeur**
- **Attestation individuelle de formation de recyclage**
- **Questionnaire de satisfaction**

### **Validation de la formation**

Attestation de formation avec avis du formateur sur le renouvellement des niveaux d'habilitation BE et/ou BS.

### **Sanction de la formation**

Délivrance d'une attestation individuelle de formation de recyclage et d'un avis d'habilitation préconisant le(s) symbole(s) d'habilitation que l'employeur pourra renouveler.

Important : Le renouvellement de l'habilitation électrique sera délivré par l'employeur sur la base de cette formation de recyclage, des compétences techniques de l'intéressé et de son aptitude médicale.

### **Financement de la formation**

- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- OPCO selon les branches professionnelles
- Compte Personnel de Formation (CPF) dans certains cas
- Financement personnel

### **Recyclage**

Recyclage obligatoire tous les 3 ans conformément à la norme NF C 18-510.

### **Délais d'accès**

- Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation selon disponibilité
- Formation intra-entreprise organisable sous 3 semaines

### **Suite de parcours**

- Formation aux habilitations électriques de niveaux supérieurs (BR, B1, B2)
- Formation spécifique aux installations photovoltaïques
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Formation à la prévention des risques professionnels

### **Débouchés**

Ce recyclage permet aux participants de continuer à réaliser des interventions élémentaires (BS) et/ou des manœuvres (BE) sur des installations électriques basse tension, compétences valorisables dans de nombreux métiers de la maintenance, du gardiennage et des services généraux.

### **Accessibilité**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Référente Handicap : Lise Varlet - 07.60.53.88.23

### **Quelques chiffres :**

Taux de satisfaction :

Taux de réussite :

Taux d'abandon :